



Communiqué de presse

040/24

Montreuil, le 28 mai 2024

Les psychologues refusent d'être aux Ordres !

Le jeudi 23 mai a eu lieu une mobilisation nationale des psychologues : une manifestation devant le Ministère de la Santé, suivie d'une réunion publique à la Bourse du Travail de Paris, à l'initiative de plusieurs organisations de la profession (CGT, FSU, FFPP et SFP). Le Ministre de la Santé **n'a pas daigné recevoir leur délégation**, comme c'est le cas depuis 2017. Le Premier ministre, interpellé par ces organisations, n'a pas non plus répondu. Il dit reconnaître l'importance des psychologues face à l'urgence de la santé mentale, mais il ne les écoute pas. En revanche, plusieurs députées (Elise LÉBOUCHER, Danielle SIMONNET, Anne STAMBACH TERRENOIR, LFI et Chantal JOURDAN, PS) ont répondu présentes.

Les psychologues dénoncent des salaires insuffisants et des conditions de travail qui mettent trop souvent à mal leur éthique. En conséquence, ils sont de moins en moins nombreux dans les services publics et apparentés.

Des témoignages convergent de tous les secteurs : hôpitaux, centres médico-psychologiques, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, prévention, protection maternelle et infantile, insertion, éducation nationale, justice... À France-Travail, par exemple, les psychologues dénoncent l'impossibilité d'accompagner les personnes au profit d'une chasse aux chômeurs, facilitée par le croisement des bases de données de la Sécurité Sociale, de la CAF, des impôts, sans aucune confidentialité.

Les psychologues exigent la reconnaissance de leur profession et qualification issues des sciences humaines, la revalorisation de leurs salaires, le respect des statuts, la création de postes à la hauteur des besoins, la fin de la précarisation et le refus de toute subordination médicale.

Tous les syndicats et organisations professionnelles de psychologues refusent la création d'un Ordre des Psychologues qui fait l'objet d'une nouvelle proposition de loi portée par des députés Renaissance. Ils revendiquent l'application de leur Code de Déontologie (actualisé en 2021) et la reconnaissance du Comité National Consultatif de Déontologie des Psychologues (CNCDP), qui existe depuis 1997. Ils défendent le libre choix de leurs outils et méthodes, ainsi que la possibilité d'accueillir et d'écouter la population.

Ils exigent d'être enfin associés par le gouvernement à toute décision qui les concerne.

Après le succès du 23 mai, les psychologues poursuivent leur lutte contre la proposition d'un Ordre et pour des mesures en faveur de la profession dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, avec la construction de plusieurs actions, notamment à l'Assemblée Nationale.

- Article Marianne « Grève des psychologues » par Thomas Ribaud : <https://www.marianne.net/societe/sante/greve-des-psychologues-jai-un-college-qui-est-le-referent-de-500-patients>
- Article France Bleu Bourgogne « Les psychologues en grève pour demander de meilleurs salaires » par Flora Granchette : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-sociale/les-psychologues-en-greve-pour-demander-de-meilleurs-salaires-2979177>
- Reportage Sud Radio « Les psychologues en grève » : Ecouter à partir de 5,45 minutes : <https://www.sudradio.fr/emission/le-journal-de-7h-305>
- Reportage TikTok par Konbini : <https://www.tiktok.com/@konbini/video/7372495228630093089>
- Grève des psychologues à Paris : le cri d'alarme : <https://anousparis.fr/emploi-paris/greve-psychologues-paris-manque-de-moyens-services-publics-40215>

Contacts presse :

Isabelle SEFF, Collectif national des psychologues UFMICT-CGT Santé Action sociale : 06 82 49 53 51
Corinne BOUZAT, Collectif national des psychologues UFICT-CGT Fédération Services Publics : 06 83 54 21 81